

Delémont, le 8 avril 2020

# Communiqué à l'attention des parents d'élèves

## Merci pour votre engagement !

Nous vivons une période très difficile. Les élèves ne vont plus à l'école, ils étudient à la maison dans le cadre de l'enseignement à distance. Cette situation, nouvelle pour tout le monde, est loin d'être toujours simple. Nous vous remercions de tout cœur de votre immense engagement et de votre collaboration.

Les vacances de Pâques approchent, elles seront, elles aussi, inhabituelles, nous devons conserver pour quelques semaines encore **les pratiques qui préservent l'ensemble de la population**. Pour les élèves, l'enseignement à distance sera suspendu. Cependant, les accès aux plateformes *éduclasse* et *gardonslecap-covid19.ch* sont maintenus.

L'année scolaire sera validée intégralement pour tous les élèves, les modalités d'évaluation et d'orientation seront définies en fonction de la date de sortie de cette crise.

Nous mettrons en place des solutions simples et adéquates qui tiendront compte de la particularité de la situation. La continuité du parcours scolaire sera assurée.

Après la période de révision et de consolidation des apprentissages, si l'enseignement à distance devait se prolonger durant le mois de mai, de nouvelles notions pourraient être abordées par le biais de tutoriels vidéos (brèves séquences d'enseignement filmées). Si pour l'école le retour à la normal pouvait se réaliser avant les vacances d'été, des évaluations pourraient encore être effectuées en fonction du temps restant à disposition.

Pour la poursuite du travail après les vacances de Pâques, un rappel sera fait aux écoles sur la nécessité d'unifier la manière de communiquer entre les enseignant-e-s et les élèves. **Il est important pour l'élève de pouvoir disposer de toutes les informations par le biais d'un seul et même canal.**

Pour les degrés de 1-6P, le support papier est adapté. Pour les degrés 7P-11S, c'est la plateforme *éduclasse* qui est privilégiée. Celle-ci est facile d'accès et permet aux enseignant-e-s et aux élèves de déposer et de venir chercher toutes les informations nécessaires à la réalisation des travaux scolaires. Une seule manière de pratiquer doit être décidée à l'intérieur d'un établissement scolaire pour la transmission des devoirs et des consignes. La plateforme *éduclasse* répond parfaitement à cette attente.

Les téléphones et les messages, quant à eux, permettent de maintenir les relations sociales entre enseignant-e-s et élèves.

Nous précisons encore que le Gouvernement jurassien a pris la décision de financer des ordinateurs permettant une connexion à internet pour les élèves qui ne disposent pas de matériel informatique. Les directions d'école qui recevront ces équipements après les vacances de Pâques, se chargeront de prêter le matériel en coordination avec les parents. A la sortie de la crise, les ordinateurs seront répartis dans les écoles les moins équipées.

**La deuxième série d'épreuves communes de 8P prévue fin mai est supprimée.** La pondération 50% notes semestrielles – 50% épreuves communes est abandonnée et remplacée **pour 1/3 par les épreuves de février et pour 2/3 par la moyenne des notes.** La période d'observation à l'entrée à l'école secondaire passera de 12 à 14 semaines pour permettre les transitions nécessaires.

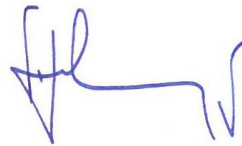
**Vous apportez toutes et tous une contribution extrêmement précieuse au bon fonctionnement de l'enseignement à distance.** Il est essentiel de poursuivre la collaboration entre les familles et les enseignant-e-s : communiquez, échangez, faites part des difficultés de vos enfants, partagez les efforts et les progrès. Nous devons maintenir la motivation de tous.

Nous réitérons nos sincères remerciements et vous adressons, à vous et à vos familles, toutes nos meilleures pensées.

Avec nos cordiales salutations.



**Martial Courtet**  
Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports



**Fred-Henri Schnegg**  
Chef de Service